

Appel à candidatures

Présence artistique au sein du centre l'Espoir

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste **de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **développement durable** au bénéfice des publics (professionnels, patients, visiteurs, etc.) du centre l'Espoir sur la période **de février à mai 2019**.

Date limite de dépôt de candidatures :

9 novembre 2018

Qu'est-ce qu'une présence artistique ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives du centre l'Espoir en contact avec les patients et les visiteurs.

La présence artistique :

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels du centre l'Espoir.

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, le centre l'Espoir souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous ;
- permettre aux patients, à leur entourage, au personnel médical et paramédical, administratif et à tout à chacun de participer pleinement à un projet artistique plus dense ;
- découvrir le travail et le processus de création d'un artiste ;
- fédérer tous les usagers du centre autour de ce projet.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **développement durable**.

Cette thématique a été proposée en lien avec le comité de développement durable du centre l'Espoir. Le développement durable est un volet du projet d'établissement, qui concilie la dimension économique, environnementale et la responsabilité sociétale du centre. Il participe à la qualité de vie des patients et des professionnels. Enfin, il s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de progrès. Depuis plus d'un an, de nombreuses actions ont été mise en place : tri sélectif au sein du centre, installation de deux ruches dans le parc, semaine internationale du développement durable, etc. Le comité a souhaité poursuivre cette dynamique grâce à la présence d'un artiste.

- *L'art en lui-même est un moyen de créer de nouvelles façons d'envisager les relations entre l'humain et les autres vivants, un nouveau rapport au monde, un autre regard sur le monde. Mais peut-il sauver la planète ?*
- *Le développement durable est-il une utopie ? Est-il nécessaire ?*
- *Quel rôle l'artiste peut-il jouer face aux crises écologiques actuelles ?*
- *Comment l'imaginaire artistique peut-il en être médiateur ?*
- *Comment l'art peut-il servir de support dans la prise de conscience et les mises en œuvre de solutions concrètes ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **5 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **février et mai 2018**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés:

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels situés au sein de chaque service/pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **6 250 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par le centre l'Espoir sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation du centre l'Espoir

Le centre l'Espoir est un centre de rééducation qui s'adresse aux patients souffrant d'affections du système nerveux ou de l'appareil locomoteur. L'établissement dispose de 148 lits en hospitalisation complète et de 70 places en hôpital de jour. Il est affilié à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP). L'établissement à but non lucratif est géré par une association Loi 1901. Il est situé à Hellemmes au cœur de la métropole Lilloise et a ouvert le 25 novembre 1985.

Le processus de réadaptation vise à prendre en charge des patients afin d'éviter l'apparition de déficiences liées à leur pathologie (notamment suite à des traumatismes entraînant une invalidité partielle). Le but est également d'améliorer l'autonomie et donc la qualité de vie des patients. Plusieurs professionnels de santé sont impliqués dans la rééducation fonctionnelle, celle-ci faisant appel aux compétences des kinésithérapeutes, des médecins de médecine physique, des ergothérapeutes, des prothésistes, etc. et dans la réinsertion professionnelle des patients par l'action de l'association Comète (accompagne des patients, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé).

La présence artistique concerne l'ensemble des usagers du centre l'Espoir :

- les professionnels : psychologue, diététicien, orthophoniste, informaticien, responsable administratif, secrétaire médicale, cadre de santé, infirmier, aide-soignant, agent de sécurité, cuisinier, agent de maintenance, agent de nettoyage, etc ;
- les patients, les familles et les visiteurs.

Tous les pôles, tous les services, tous les lieux du centre sont concernés :

- les services de soins de l'hôpital de jour et de l'hôpital complet ;
- le plateau technique ;
- les services thérapeutiques : ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, balnéothérapie, salle de sport, etc.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : sylvain.pistone@centre-espoir.com et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : PA centre l'Espoir / Nom – Prénom du candidat.

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 7 décembre 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Sylvain Pistone, médiateur culturel ;
- Béatrice Coulier, directrice des soins et/ou Aurélie Pecqueraux, directeur du parcours ;
- Odile Blondelle, assistante ressources humaines ;
- Yves Martin, coordonnateur Recherche Innovation Développement ;
- Quentin Agnan, responsable achats et logistiques ;
- Ouafa Jaloun, aide-soignante et aide aux repas ;
- *En qualité de membres invités : Claire Gouelleu, chargée de mission ARS/DRAC Hauts-de-France et/ou Audrey Ardouin, son adjointe.*

Coordinateur général

- Sylvain Pistone, médiateur culturel.

Référents opérationnels :

- Ouafa Jaloun, aide-soignante et aide aux repas ;
- Yves Martin, coordonnateur Recherche Innovation Développement.